



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 28 juin 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 21 juin 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à compter de la question 8), Mme Karima ROCHDI, M. Rémi STHAL (jusqu'à la question 36 incluse), Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 5), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 6), M. Philippe GONON, M. Jacques GROSERRIN, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

M. Yves-Michel DAHOUI.

Absents :

M. Clément DELBENDE, M. Abdel GHEZALI, Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question n° 7 incluse), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL (à compter de la question n° 37), Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Michel OMOURI, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

M. Clément DELBENDE à M. Christophe LIME, M. Abdel GHEZALI à M. Nicolas BODIN, Mme Rosa REBRAB à M. Thierry MORTON (jusqu'à la question n° 7 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Catherine THIEBAUT, M. Rémi STHAL à Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 37), Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Ludovic CROIZIER (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Michel OMOURI à M. Pascal BONNET, M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 40 - Prestations de nettoyage de divers locaux et vitrerie - Autorisation de signature de l'accord-cadre à bons de commande

Prestations de nettoyage de divers locaux et vitrerie

Autorisation de signature de l'accord-cadre à bons de commande

Rapporteur : Mme l'Adjointe THIEBAUT

	Date	Avis
Commission n° 5	20/06/2018	Favorable unanime (1 abstention)

I - Contexte

Le marché de prestations de nettoyage de divers locaux et vitreries arrive à échéance le 31 décembre 2018.

Dans le cadre du groupement de commandes permanent créé en mai 2017 et régi par les dispositions de l'article 28 de l'ordonnance du 23 juillet 2015, la Ville de Besançon et l'ISBA souhaitent relancer ce marché. La Ville de Besançon sera le coordonnateur de ce groupement de commandes.

Les principales missions assurées par le coordonnateur seront les suivantes : définition et recensement des besoins des membres du groupement, détermination de la procédure de passation applicable, élaboration du dossier de consultation des entreprises, lancement de la consultation, analyse des candidatures et des offres, signature et notification de l'accord-cadre aux titulaires.

II - Objet

L'accord-cadre concerne les prestations de nettoyage de divers locaux et vitreries. Pour la Ville, le marché concerne les prestations de nettoyage et d'entretien régulier dans divers locaux municipaux répartis sur plusieurs sites pour une surface globale d'environ 30 000 m², les autres locaux étant nettoyés en régie. Pour l'ISBA, le marché concerne les prestations de nettoyage et d'entretien régulier dans divers locaux situés 12 rue Denis Papin à Besançon.

La consultation se fera sur la base de plusieurs lots qui correspondent à un découpage cohérent des besoins :

	Désignation	Montant estimatif annuel HT
Lot n° 1	Nettoyage des locaux administratifs et techniques	264 000 €
Lot n° 2	Nettoyage des bâtiments culturels, associatifs et ISBA	80 000 €
Lot n° 3	Nettoyage des vitres des bâtiments de la Ville de Besançon et de l'ISBA	16 000 €
Lot n° 4	Nettoyage des bâtiments Marché Beaux-Arts	40 000 €

Le montant estimatif annuel est de 400 000 € HT pour l'ensemble des membres du groupement.

III - Procédure de passation

La procédure retenue est l'appel d'offres ouvert prévue aux articles 67 et 68 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

La consultation sera passée sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande, mono-attributaire par lot, sans montant minimum et sans montant maximum, pour une durée initiale d'un an renouvelable trois fois tacitement, soit une durée maximale de quatre ans.

Un avis d'appel à concurrence sera publié en septembre 2018 pour une attribution en décembre 2018.

La prestation débutera à l'échéance du marché en cours.

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal décide :

- d'autoriser M. le Maire à lancer la procédure de passation dudit accord-cadre,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer toutes les pièces relatives à cet accord-cadre dans la limite des crédits inscrits au budget.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstentions : 2

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le - 6 JUIL. 2018



Contrôle de légalité